

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

18 DÉCEMBRE 2020

Directives et messages importants

1- PROBLÈME DE DOSAGE CRÉATININE SÉRIQUE À L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS (HEJ)

Le Département de médecine de laboratoire du CHU de Québec – Université Laval vous informe qu'il a constaté un problème avec le dosage de créatinine sérique effectué à HEJ relié au réactif du manufacturier. Le dosage surestime la créatininémie de 22 µmol/L en moyenne et le département a temporairement apporté une correction depuis le 15 décembre 2020. Lire le [communiqué](#) à cet effet.

2-TRANSMISSION DES RÉSULTATS D'INVESTIGATION OU DE DÉPISTAGE AU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Dans une [lettre](#) adressée aux directeurs et directrices des services professionnels du Réseau universitaire intégré de santé et services sociaux de l'Université Laval, la direction des services professionnels et des affaires médicales et la présidente du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHU de Québec – Université Laval sollicitent votre collaboration afin que les résultats d'investigation ou de dépistage réalisés dans votre établissement **soient toujours transmis directement au médecin prescripteur**, et ce, afin de permettre à ceux-ci de répondre à leurs obligations déontologiques en lien avec le suivi de ces résultats et de minimiser le risque de préjudice envers les usagers.

3- DIRECTIVE SUR L'UTILISATION SÉCURITAIRE DES OUTILS DE COLLABORATION OFFICE 365 PAR LES MÉDECINS

Un rappel quant à la [communication](#) transmise le 4 décembre 2020 aux médecins du CMDP, afin de sécuriser davantage l'échange de données confidentielles par messagerie électronique, une nouvelle directive sur l'utilisation sécuritaire des outils de collaboration par les médecins a été adoptée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le CIUSSS de la Capitale-Nationale s'engage à mettre en œuvre cette directive demandée par le MSSS. Vous trouverez une [copie de la directive](#) et de [l'aide-mémoire](#) en cliquant sur les hyperliens.

Nous vous rappelons que vous devez informer votre CMDP de la mise en fonction de votre nouvelle adresse courriel afin que le secrétariat du CMDP puisse avoir vos coordonnées à jour en écrivant à : cmdp.ciusscnc@sss.gouv.qc.ca

4- BRAVO À L'ÉQUIPE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Félicitations à toute l'équipe du CHSLD St-Antoine et à l'équipe de vaccination contre la COVID-19. Grâce à leur excellente organisation, l'ensemble des résidents du CHSLD ainsi qu'une bonne partie des employés ont été vaccinés en deux jours. Ce travail de grande qualité a été souligné par les délégués du MSSS qui s'inspireront de ce modèle pour la planification et l'organisation des prochaines étapes de la vaccination contre la COVID.

L'équipe de direction du département de médecine familiale et de l'hébergement est très fière de ce travail et nous sommes convaincus qu'il en inspirera d'autres au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale et au niveau national.
Bravo à tous!

5- BONS COUPS

- UNE PHARMACIENNE ET PROFESSEURE PASSIONNÉE !

Toutes nos félicitations à Marie-France Demers, pharmacienne au Département clinique de pharmacie du CIUSSS de la Capitale-Nationale, et professeure agrégée à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval, qui a reçu le prix [Alfred-Émile-Francoeur 2020](#). Ce prix est le fruit du vote des étudiants de 4^e année du doctorat clinique en pharmacie de l'Université Laval. Il souligne l'excellence de l'enseignement d'un professeur de carrière.

Passionnée de psychopharmacologie, Mme Demers travaille au sein du Département clinique de pharmacie de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ) depuis plus de 25 ans. Elle est aussi chercheuse associée au [Centre de recherche CERVO](#), le centre de recherche en santé mentale et neurosciences du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

2

6- CAPSULE VIDÉO SUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS : LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYÉ

Des capsules vidéo sur la prévention et le contrôle des infections en milieu de travail, réalisées par le service de prévention et de contrôle des infections et le secteur de prévention et de gestion des risques, ont été tournées dans nos installations. Nous vous présentons la deuxième capsule vidéo portant sur la responsabilité des employés en contact avec des usagers. Vous pourrez y voir les actions que doit poser l'employé dès son entrée dans une installation du CIUSSS de la Capitale-Nationale jusqu'au moment où il est prêt à prodiguer des soins et à offrir des services à des usagers. Pour consulter la vidéo, rendez-vous sur la [chaîne YouTube](#) du CIUSSS. Bon visionnement !

7- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) (cliquez sur l'hyperlien « communiqué » pour prendre connaissance du dernier communiqué de presse)
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#)
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#)
- [Liens utiles](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

8- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.